



Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008

Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

Assemblée générale des propriétaires du 28 mars 2015 Rapport moral du Président

Depuis ma prise de fonction en tant que Président en juin 2014, nous avons eu quelques changements au sein du Conseil Syndical. A la suite du départ de Slanys de Sorbiers, que je remercie ici d'avoir bien voulu prendre la responsabilité de 2 commissions « stratégiques », c'est Marie-Madeleine Calais qui a repris la présidence de la commission Sécurité et Dominique Lardeux celle de la Circulation. Jean Pierre Lieubray a pris en charge la présidence de la commission Accueil. Florence Dalon m'a succédé à la commission Finances fortement sollicitée cette année comme vous allez le comprendre.

Restent en place, Agnes Ruchaud, Présidente de la commission Communication, Jean-Gabriel Joly, Président de la commission Construction, Daniel Messiaen, Président de la commission Boisement et Catherine Reguer, qui cumule la Présidence de la commission Environnement et la Vice-Présidence de l'Association.

Permettez-moi de remercier l'équipe qui travaille avec moi bénévolement au service du bien être de notre environnement collectif, sans compter leur temps.

Il reste que nous ne sommes pas partout et que nous ne pouvons pas tout mais je peux vous assurer que le niveau d'engagement que nous mettons au service des membres de l'association, produit la crédibilité dont nous avons besoin, pour être des interlocuteurs représentatifs reconnus.

Nous assurons une coopération vigilante en de nombreux domaines avec nos élus locaux et les services de la Mairie. A l'image du travail réalisé par la commission construction en contact permanent avec le service de l'Urbanisme. Notre présence au sein de l'Association SAVE nous permet de rester à l'écoute des changements provoqués par l'adhésion de notre commune à Versailles Grand Parc.

Les dossiers les plus représentatifs sur lesquels nous travaillons sont d'une grande variété :

- L'étude et le suivi des demandes de travaux et permis de construire.
- L'étude et décision sur l'état du boisement
- Les travaux de l'avenue des Gressets,
- Le stationnement dans les rues adjacentes à la gare
- La continuité du programme Voisins vigilants,
- La vidéo surveillance
- Le changement d'organisation du commissariat de Police local
- Le passage à la fibre optique
- Les problématiques environnementales qui vont des bruits de la gare routière aux déjections canines.
- La nouvelle organisation des déchets verts
- L'accueil des nouveaux arrivants
- La mise en place d'un mode de communication plus réactif avec les membres
- Un contrôle URSSAF qui nous conduit à un redressement financier sur les 3 années précédentes dont on reparlera dans le rapport financier.

Sans oublier également et bien heureusement nos moments de convivialité, le vide grenier et la fête des voisins. Nous sommes conscients qu'il y a beaucoup à faire, ce qui prouve chaque jour l'utilité de votre Association dans la réalisation d'un objectif commun qui permet de passer des intérêts individuels à la responsabilité collective de chacun d'entre nous.

Je veux ici rappeler un passage de l'introduction du cahier des charges de l'Association :

« Le respect librement consenti du cahier des charges a assuré à la Chataigneraie la qualité de vie que nous apprécions aujourd'hui et que chacun doit ressentir comme un devoir de transmettre intacte aux générations futures ».

J'appelle toutes les bonnes volontés à nous rejoindre et tous les membres à participer aux remontées d'informations du terrain dont nous avons toujours besoin pour agir.

Bruno de Segonzac